

■ **Photo 2000 S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un atelier de photos industrielles et publicitaires, etc. (FOSC du 11.11.1993, p. 5931). Conversion des 100 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives liées selon statuts. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre signature. La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est abrogée dans les statuts. Nouveaux statuts du 28.08.2002. Jeanneret Claude n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Imhof Gilbert, jusqu'ici secrétaire, reste seul administrateur et continue à signer individuellement.

Journal no 2438 du 30.08.2002  
(00629876 / CH-645.1.007.894-2)